



République Française
COMMUNE DE CEVINS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

REÇU EN PREFECTURE
Le 02/10/2023
Application agréée E.legalite.com
99_DE-073-217300631-20230929-DCH037_23-D
DE LA SAVOIE
Arrondissement
d'Albertville 1
Canton n° 3

Séance du 29 septembre 2023

L'An deux mil vingt-trois, le vingt-neuf septembre à 19h, le Conseil municipal de la commune de Cevins, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe BRANCHE, Maire, en séance ordinaire.

Conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

Présents : Denis BIBOLLET-RUCHE, Philippe BRANCHE, Samuel DELTOUR, Emmanuel DI LUZIO, Marie-Christine DORIDANT, Ginette FALCOZ-RIGOTTI, Gabriel MARQUES, Bernard PIVIER, Sébastien PIVIER, Sylvie VIARD-CRETAT, Régine VIBERT.

Absents : Bernadette AMIEZ, Claude BAUDERLIQUE, Anaïs CURTILLAT, Evelyne PELLICANO.

Ayant donné pouvoir :

Bernadette AMIEZ à Ginette FALCOZ-RIGOTTI
Claude BAUDERLIQUE à Marie-Christine DORIDANT
Anaïs CURTILLAT à Emmanuel DI LUZIO
Evelyne PELLICANO à Régine VIBERT

Monsieur Samuel DELTOUR a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : D.C.M N°037/23 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FREE DU CD73 POUR LA REMISE EN ÉTAT ET PURGE DU RUISSEAU AU CHARVET.

Un Fonds Risques et Erosions Exceptionnels (FREE) a été mis en place par le Conseil départemental de la Savoie. Il permet une aide départementale pour les travaux de protection nécessaires à la lutte contre les phénomènes naturels en territoire de montagne.

Aussi, suite à un éboulement au Charvet, des travaux urgents de remise en état et de purge du ruisseau ont été menés. Il est donc proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention au titre du FREE auprès du Conseil départemental de la Savoie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention au titre du FREE auprès du Conseil départemental de la Savoie.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

Philippe BRANCHE

